

Extrait du registre des délibérations du conseil de communauté

Séance du 30 mars 2007

Le trente mars deux mil sept à 14 heures, le conseil de Grenoble Alpes Métropole s'est réuni sur la convocation et sous la présidence de monsieur Didier MIGAUD, Député - Maire de Seyssins, président de la communauté d'agglomération.

Nombre de conseillers communautaires en exercice au jour de la séance : 68

Votants (présents et représentés) : 66

PRESENTS

Délégués titulaires

Claix : LACHAT – **Domène** : SAVIN, COEUR – **Echirolles** : SULLI, VIAL – **Eybens** : BAIETTO, LOPPÉ – **Fontaine** : BOULARD, CONTRERAS, BALLUET – **Gières** : ISSINDOU, BONNIN-DESSARTS – **Grenoble** : AVRILLIER, CAUNE, CHIRON, DESCHAMPS, FIORASO, GARNIER, FRISTOT, MOTTE, ROUGEMONT, VANNIER – **Le Gua** : MAYOUSSIER, AMPHOUX – **Meylan** : GUIGUET – **Murianette** : MOULIN, JULIOT – **Noyarey** : ROUX, BONZI – **Poisat** : UHRY, BOUHET – **Le Pont de Claix** : BLONDE, LACROIX – **Saint Egrève** : KAMOWSKI, PUECH – **Saint Martin d'Hères** : PROBY, ARIAS, MEITE – **Saint Martin le Vinoux** : OLLIVIER – **Saint Paul de Varcès** : DIAZ, ESTEVE – **Sassenage** : COIGNE, MATRAIRE – **Seyssinet-Pariset** : REPELLIN, DOUTRE-ROUSSEL – **Seyssins** : MIGAUD, BAFFERT – **La Tronche** : REMANDE, GRANGE – **Varces Allières et Risset** : BECHET, FAUBERT – **Veurey-Voroize** : JULLIEN – **Vif** : PERILLIE, BEAUGRAND.

Délégués suppléants

Grenoble : PILAUD suppléant de DJELLAL – **Veurey-Voroize** : MEUNIER-RIVIERE.

ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR

Claix : OCTRU pouvoir à LACHAT – **Corenc** : VICARIO pouvoir à SAVIN, ALBOUY pouvoir à COEUR – **Echirolles** : ROUVEYRE pouvoir à VIAL – **Le Fontanil Cornillon** : POIRIER pouvoir à COIGNÉ, BAUDEAU pouvoir à MATRAIRE – **Grenoble** : DESTOT pouvoir à DESCHAMPS – **Meylan** : TARDY pouvoir à GUIGUET – **Saint Martin d'Hères** : CUPANI pouvoir à MEITÉ – **Saint Martin Le Vinoux** : GUILLET-REVOL pouvoir à OLLIVIER.

ABSENTS

Echirolles : CHUMIATCHER – **Grenoble** : BETTO.

Monsieur Stéphane JULIOT a été nommé secrétaire de séance.

OBJET : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE – plan de développement au titre de l'année 2007

Rapporteur : Jean-Marc UHRY

Mesdames, Messieurs,

En 2001, la Métro a souhaité confirmer et développer ses interventions en matière d'économie solidaire - insertion - emploi, en cohérence avec les dispositifs existants tels que le programme local pour l'insertion et l'emploi (PLIE), le contrat d'agglomération ou certains thèmes d'actions liés à la politique de la ville.

En 2003, la Métro a réalisé un diagnostic de l'économie sociale et solidaire en collaboration avec les acteurs locaux, les communes et les grandes entreprises de l'agglomération. Au terme de ce diagnostic, un plan de développement de l'économie sociale et solidaire a été adopté par délibération du conseil communautaire du 20 juin 2003.

Le 6 mars 2007, vingt et un projets ont été soumis à l'avis du comité de suivi de l'économie sociale et solidaire¹ au titre de ce plan de développement.

Initialement co-financées par la région Rhône-Alpes au titre du contrat d'agglomération, les crédits mobilisables pour la quatrième édition de cet appel à projets du plan de développement de l'économie sociale et solidaire relèvent intégralement de la Métro, la région souhaitant pour des questions d'allègement de la gestion administrative concentrer son effort sur des conventions pluriannuelles d'objectifs. Ces conventions seront présentées lors des prochains conseil communautaire de l'année 2007.

Il est aujourd'hui proposé à la Métro de participer au financement de ces projets selon les trois axes principaux du plan de développement :

Axe 1 – encourager la sensibilisation, la communication et l'échange sur les pratiques et les valeurs de l'économie sociale et solidaire

Présentation du projet	Maître d'ouvrage	Partenaires	Montant demandé	Avis du comité de suivi	Montant proposé
Itinéraires partagés	AIRES	CRES-Languedoc-Roussillon APSES	6 000 €	défavorable	-
Observatoire statistique de l'économie sociale et solidaire	AIRES	La Métro, ville de Grenoble, MACIF, Schneider Electric, Crédit coopératif, Codase, Apase,	9 850 €	Favorable	9 850 €
Forum emploi dans l'ESS	Alpesolidaires	Acces, Equisol, Conseil et culture, la Péniche,	11 000 €	A réexaminer	-
Tournée de musique solidaire	Dyade	Le local, Fête du travailleur alpin, CCAS de Fontaine, Ville de Grenoble	5 000 €	favorable	5 000 €
Publication utilité sociale	MDS	Solexine, Cause Commune, CG 38, Métro pol ville	3 000 €	Favorable	1 500 €
Promotion tourisme solidaire	Couleurs sensation	FSE, Conseil Régional, Ville de Grenoble	2 000 €	inéligible	-

¹ Ce comité, renouvelé en octobre 2006, se compose de treize acteurs de l'économie sociale et solidaire (Mutuelles de l'Isère, MAIF, Crédit Coopératif, Union Régionale des SCOP, Agora Peuple et Culture, Equisol, ESP 38, la cour Charly, Alpesolidaires, Ulisse, Fraternité Teisseire, Accès, Espece Vie Etudiante) de représentants des villes de Domène, Echirolles, Eybens et Grenoble, ainsi que de la Direction Départementale du Travail, du Conseil Général, de la Caisse des Dépôts et Consignations, de la Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire, de la société Schneider Electric, de la société ST Microelectronics et de la Fondation MACIF.

Cafés nomades 2007	Dynamusic	CE ST Microelectronics, CE Asltom, CMCAS EDF, Artisans du monde, le local, ESP 38, Couleurs sensation, Magic Bus	8000€	Favorable	8000€
--------------------	-----------	--	-------	-----------	-------

Axe 2 – Doter l'agglomération d'outils de développement des projets

Présentation du projet	Maître d'ouvrage	Partenaires	Montant demandé	Avis du comité de suivi	Montant proposé
Formation des communes de l'agglomération à la commande publique durable	Rhonalpenergie Environnement	Réseau régional de la commande publique durable	10 000 €	Favorable	10 000 €
Promotion des logiciels libres	MNEI	Probesys, 30 associations adhérentes de la MNEI	7 500 €	Favorable	7 500 €

AXE 3- Soutenir l'innovation sociale et consolider des filières d'activités

Présentation du projet	Maître d'ouvrage	Partenaires	Montant demandé	Avis du comité de suivi	
Circuits courts	Artisans du monde Grenoble	AMAP, ADAYG, ADABIO	23 000 €	Inéligible	-
Développement d'AMAP	Alliance Paysans Ecologistes Consommateurs	ADAYG, Adabio, Alpesolidaires	7 000 €	Favorable	7 000 €
Echange solidaire habitat	Domicile Inter Génération Isérois	Grenoble Universités, communes, PACT, EVE, CROUS...	3 000 €	Favorable	3 000 €
Etude de faisabilité ressourcerie	Grenoble Solidarité	Régie de Quartier Villeneuve, Métro-exploitation déchets urbains	10 000 €	Favorable	10 000 €
Réparation diffusion vélo	Moniteurs Cyclistes Français	ST Microelectronics, Dayak	8 000 €	Défavorable	-
Centre ressources musiques actuelles	Rocktambule	-	10 000 €	Inéligible	-
Expérimentation d'une monnaie solidaire – le SOL	AGF SCOP Entreprises	Crédit Coopératif, MAIF Isère, MACIF, Soligren, Maison des associations et ville de Grenoble	15 000 €	Favorable	10 000 €
Circuits courts	Courts circuits	Pas de partenaires	10 000 €	Inéligible	
Restauration collective éthique	Equi'sol	ADAYG, ADABIO	10 000 €	Favorable	10 000 €
Recyclage déchets électroniques	Solidarité enfance	AFPA	10 000 €	A réexaminer	-
Atelier Vélo	Unpetit vélo dans la tête	Grenoble Université, ADTC, Effet Papillon	10 000 €	A réexaminer	-
TOTAL pour l'ensemble des trois axes					81 850 €

Après examen du dossier, la commission développement réunie le 13 mars 2007 a émis un avis favorable sur les demandes de subventions indiquées ci-dessus.


Après en avoir délibéré, le conseil de communauté :

- décide d'accorder au titre de la mise en œuvre du plan de développement de l'économie sociale et solidaire les subventions de fonctionnement suivantes :
 - 9850 € à l'association loi 1901 AIRES – Association pour l'Information et la Recherche en Economie Sociale
 - 5 000 € à l'association loi 1901 DYADE
 - 1 500 € à l'association loi 1901 MDS – Mouvement pour un Développement Solidaire
 - 8 000 € à l'association loi 1901 Dynamusic
 - 10 000 € à l'association loi 1901 Rhonalpenergie Environnement
 - 7 500 € à l'association loi 1901 MNEI – Maison de la Nature et de l'Environnement de l'Isère
 - 7 000 € à l'association loi 1901 Alliance Pays Ecologistes Consommateurs
 - 3 000 € à l'association loi 1901 DIGI – Domicile Inter Génération Isérois
 - 10 000 € à l'association loi 1901 Grenoble Solidarité
 - 10 000 € à l'association loi 1901 AGF SCOP Entreprise – Appui Gestion Formation Scop Entreprises
 - 10 000 € à l'association loi 1901 Equi'sol
- mandate le Président pour solliciter tout concours financier auprès des partenaires intéressés par ces opérations,
- autorise le Président à signer tous documents relatifs à ces dossiers.

Conclusions adoptées à l'unanimité

Pour extrait conforme,

Le Président,



Didier MIGAUD